

## CIRCULAIRE 104-20

Le 12 juin 2020

### PORTAIL LOPR DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION RAPPEL IMPORTANT

En 2016, la Division de la réglementation (la « Division ») lançait le portail LOPR (le « portail »). Le portail (<https://lopr.m-x.ca/user/login>) est une application en ligne de production de rapports à utiliser comme complément à l'outil LOPR pour fournir des renseignements supplémentaires dans les cas suivants :

- Pour corriger et expliquer les erreurs ou les omissions d'un rapport LOPR déposé dans les délais prescrits
- Pour corriger et expliquer les erreurs ou les omissions d'un rapport LOPR pas déposé dans les délais prescrits
- Pour déposer et expliquer un rapport LOPR qui ne l'a pas encore été en raison de problèmes techniques
- Pour déposer et expliquer un rapport LOPR qui ne l'a pas été dans les délais prescrits
- Pour signaler le remplacement ou le changement d'un identifiant unique

Le portail ne remplace d'aucune façon le protocole réglementaire de soumission quotidienne des rapports LOPR. Toutefois, en cas où des problèmes techniques empêchent la transmission du rapport de la façon prescrite, la Division n'imposera aucuns frais si le participant agréé, ou son délégué, soumet le rapport et une explication par le portail dans les délais prescrits.

Les événements récents ont mis en lumière que certains participants de la Bourse n'avaient pas accès au Portail ou que leur accès n'était pas à jour. La Division recommande à tous les participants de s'assurer de posséder un tel accès. Ainsi, le Portail pourra être utilisé au besoin.

Les justificatifs d'identité relatifs au portail, c'est-à-dire le nom d'utilisateur et le mot de passe, sont attribués par la Division au chef de la conformité d'un participant agréé.

Des explications quant aux fonctionnalités du portail sont fournies dans le guide d'utilisation du portail LOPR, auquel il est possible d'accéder en suivant cet hyperlien : [https://reg.m-x.ca/pdf/lopr\\_portal\\_guide\\_fr.pdf](https://reg.m-x.ca/pdf/lopr_portal_guide_fr.pdf)

Pour de plus amples renseignements ou toute question, veuillez communiquer avec la Division par téléphone au 514 787-6530 ou sans frais du Canada et États-Unis 1.800.361.5353 #46530 ou de la Grande-Bretagne et France 00.800.36.15.35.35 #46530, ou par courriel à [lopr@tmx.com](mailto:lopr@tmx.com).

Julie Rochette  
Vice-présidente et chef de la réglementation  
Bourse de Montréal Inc.